

TMJ.-  
REPUBLIQUE DU BENIN  
-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 91-38 du 14 Février 1991

portant nomination de l'Elève-Officier-Médecin ATADOKPEDE Félix au grade de Médecin-Lieutenant des Forces Armées du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi Constitutionnelle N° 90-22 du 13 Août 1990, portant Organisation des Pouvoirs durant la Période de Transition ;
- VU La Loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981, portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires et la Loi N° 88-006 du 26 Avril 1988 qui l'a modifiée ;
- VU la Loi N° 90-016 du 18 Juin 1990, portant création des Forces Armées Béninoises ;
- VU le Décret N° 90-43 du 1er Mars 1990, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret N° 90-53 du 14 Mars 1990, portant composition du Gouvernement de Transition ;

SUR proposition du Ministre de la Défense Nationale,

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Janvier 1991,

DECRETE :

Article 1er.- L'Elève-Officier-Médecin ATADOKPEDE Félix est nommé au grade de Médecin-Lieutenant des Forces Armées du Bénin pour compter du 1er Octobre 1990.

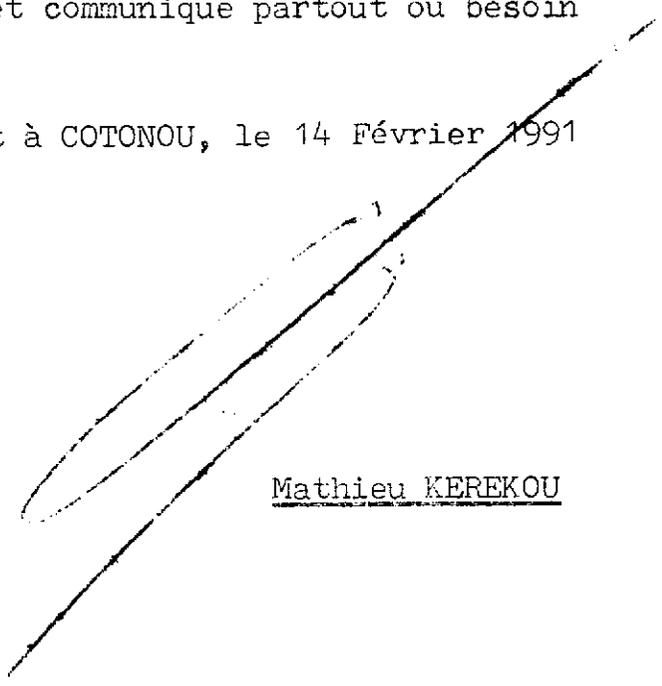
Article 2.- Le présent Décret entraîne une incidence financière sur le Budget National.

.../...

Article 3.- Le Ministre de la Défense Nationale et de Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

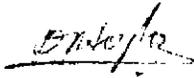
Fait à COTONOU, le 14 Février 1991

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,



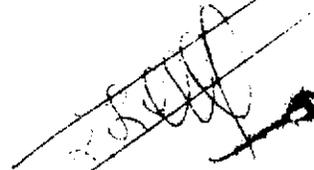
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre,  
Ministre de la Défense  
Nationale,



Nicéphore SOGLO

Le Ministre des Finances,



Idélphonse LEMON

Ampliations : PR 6 PM 4 SGG 4 HCR 4 MF-MDN 8 MINISTERES 13 ICE 2  
PREFET 6 DAN-ENA 2 EMG/FAB 4 EMA-EMAT 6 DGN 2 JORB 1 INTERESSE 1.-